

Réunion sous-commission 1 apprentissage du 17 Juin 2020

Présents :

Damien FILLIATRE (AKTO)	Valérie MONS (Direccte)
Pascal DUCROTTÉ (OPCO Mobilités)	Stéphanie GERMAIN (AFDAS)
Delphine WAHL (CCIT Portes de Normandie)	Véronique MARIE (OPCO Santé)
Nathalie FOUCHET (OPCO commerce)	Jean-Marc BONNARD (OPCO mobilités)
François INFANTES (OPCO Atlas)	Françoise HAVELETTE (Région Normandie)
Jean-Marc BELOUET (CPME Normandie)	Florence LAPHA-LAMANDE (Agefiph)
Guillaume DUCHESNE (OPCO EP)	Xavier FONTAINE (Rectorat)
Claire GRIVOT (OPCO 2I)	Pascal DUFOUR (U2P)
Olivier VARTERESSIAN (MEDEF Normandie)	Jérôme DELORFORTERIE (OPCO Constructys)
Nicole GOOSSENS (CESER de Normandie)	Kathy HARLAY (Agefiph)
Eric ANQUETIL (FO)	Christian WIBAUT (OPCO 2i)
Nejib KAROUÏ (CFTC)	Julie JACQ (Ocapiat)
Corinne MORVAN (Uniformalion)	Gonzague CHEVALLIER (CRAN)
Nathalie LAVOLO (Cari-Oref)	Denis LEBOUCHER (Agence Régionale de l'orientation de Normandie)
Laurence LEBLANC (ARDIR)	Chantal JUHASZ (MEDEF Normandie)
Oliver VILLA (Direccte)	Christèle REBILLON (Région Normandie)
Olivier PICQUE (Uniformalion)	Régis PROVOST (ARDIR Normandie)

Excusés :

François-Emmanuel MACOU (DRFPIC)
Laurence BREHAULT (OPCO Santé)
Marie-Laure DELPORTE (CRMA Normandie)
Alexandre LEBARBEY – CGT
Fabrice CURAUDEAU (Carif-Oref de Normandie)
Laurence LUBRUN (CRAN)
Patrice PIERRE (ARDIR)
Richard PRADES (ARDIR)
Laetitia BOUSSUMIER (OPCO EP)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Plan de relance de l'apprentissage ;
2. Campagne de communication régionale par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers

Pascal Dufour : Ouverture de séance :

Validation du compte rendu de la précédente réunion : les demandes de modifications du compte rendu ont déjà été prises en compte, pas de demandes complémentaires : le compte rendu est validé.

1. Plan de relance de l'apprentissage

Quelques éléments/rappels présentés par **Valérie Mons**

Valérie MONS revient sur les annonces faites par Muriel Pénicaud le 4 juin dernier sur les mesures pour aider à la reprise de l'apprentissage à la rentrée 2020. L'objectif est d'inciter les entreprises à continuer de former des jeunes sachant qu'elles rencontrent de grandes difficultés liées à la crise sanitaire.

- Les mesures annoncées concernent les contrats qui seront signés dans la période du 1er juillet 2020 au 28 février 2021 (aide élargie à l'embauche de 5000 euros pour un apprenti mineur et 8000 euros pour un apprenti majeur (jusqu'à 30 ans) et au-delà de 30 ans lorsque la personne est reconnue travailleur handicapé.
- Ces 2 aides se substituent à l'aide unique de l'Etat pour la 1^{ère} année. Cette aide est également élargie aux grandes entreprises et aux formations post bac jusqu'au niveau licence (Aide élargie aux entreprises de + de 250 salariés (cela n'exonère pas pour autant les entreprises de satisfaire à la politique d'embauche qui est de 5% d'alternants)
- Tous les acteurs doivent se mobiliser dans les territoires pour sauver cette rentrée d'apprentissage, qui plus est, certains secteurs sont toujours en tension et des embauches sont à prévoir
- Pour les jeunes qui n'auraient pas trouvé d'entreprise au démarrage de la formation, ils peuvent rester intégrer au CFA 6 mois (3 mois de plus qu'initialement)
- Il est également prévu des aides de l'Etat pour financer l'équipement informatique numérique de tous les CFA, notamment pour déployer la formation à distance
- Toujours en attente de nouvelles annonces et arbitrages par le cabinet (26 juin 2020) notamment en lien avec le plan jeunesse qui sera proposé fin juin début juillet

Claire GRIVOT : Jusqu'à présent, les OPCO pouvaient financer jusqu'à 3 mois de formation mais ce financement se faisait à posteriori, une fois que le jeune avait trouvé un employeur. S'agit-il du même format sur ces 6 mois de formation ?

Pour le moment, **Valérie MONS** n'a pas la réponse mais pense qu'il y aura bien un système de rétroactivité. Ceci étant, se pose la question d'un jeune qui changerait d'orientation au bout de 3 mois et impliquerait un changement d'OPCO. Comment se passerait le rattachement du financement ? Pas de réponse aujourd'hui (probablement le 26 Juin).

Claire GRIVOT : Les CFA historiques risquent d'être pénalisés car ils ne font pas payer le début de formation si démarrage en formation initiale.

Laurence LEBLANC : En effet, quid du jeune qui ne trouve pas d'entreprise au bout des 6 mois ? Risque financier à mesurer pour les CFA, quel accompagnement, est-il possible de le basculer sur un autre dispositif si son projet professionnel le permet ?

Concernant le matériel informatique, il s'agit bien d'un prêt pour les apprenants ?

Valérie MONS : pour la Normandie, il s'agit plutôt de problème de connexion, de zone blanche. L'étude parue ces dernières semaines montre bien que la Normandie est plutôt bien dotée en matériel informatique.

Pascal DUFOUR : sur l'aide informatique, possibilité de mutualiser les équipements entre CFA, mais Alain Druelle explique, lors de sa conférence du 11 juin, qu'il ne s'agit pas d'un forfait supplémentaire. Il s'agit bien d'un élargissement de l'aide au 1^{er} équipement mais pas d'une aide en plus.

Idem pour les 5000 et 8000 euros remplace bien les 4125 euros de la 1^{ère} année (pas de changement pour l'année 2 et 3).

Concernant les jeunes, quelle va être la situation des jeunes au 28 février si elles n'ont pas d'entreprise ? Les familles vont se poser la question. Il faut apporter une réponse rapide car les décisions des familles se font en ce moment.

Régis Provost confirme que les 500 euros correspondent bien à un élargissement de l'aide au 1^{er} équipement informatique et qu'il s'agit bien d'améliorer le parc informatique des CFA.

Pascal DUFOUR : introduction sur les
Aspects des mobilisations territoriales :

Quel plan d'action au niveau de l'Etat sur le plan régional, au niveau de la Région, quelle évolution sur l'aide régionale, y a-t-il des actions engagées au niveau du Rectorat et Education Nationale, ainsi qu'au niveau des OCPO ?

Valérie MONS : l'Etat s'inscrit dans la continuité de ce qui est engagé depuis 1 an et demi. Intéressant de continuer des réunions d'information au niveau des départements, il est toujours important d'aller au plus près des territoires. Comment se mobilisent t'on les uns et les autres pour préparer au mieux cette rentrée ?

Par ailleurs, dans le cadre des bi-latérales, la directrice régionale de la Direccte a initié tous les lundis des réunions, tantôt avec les secteurs d'activité, tantôt avec des partenaires bien identifiés ainsi que tous les 15 jours des réunions avec les têtes de réseau des organismes de formation et des CFA ce qui permet d'échanger (par exemple quel lien avoir avec notamment les branches professionnelles, quelles sont leurs attentes, etc ?)

Il serait intéressant au sein de cette sous-commission d'en échanger.

Continuer à travailler au sein de la cellule qualité apprentissage, notamment sur la collecte de l'offre de formation, important d'avoir au sein du Carif-Oref toute cette offre pour une meilleure visibilité régionale de ce qui est mis en place.

Réflexion également par rapport au plan qui va être mis en place sur la jeunesse, il sera sans doute intéressant de communiquer sur ce plan au niveau des départements.

Réunion plus technique à venir avec le CNFPT pour étudier notamment les modalités de financement et d'intervention du CNFPT sur ces contrats en apprentissage signés dans le secteur public par les collectivités territoriales, un décret est attendu qui fixera les modalités de co-financement du CNFPT concernant les coûts pédagogiques de formation. Les organismes de formation ont besoin d'avoir plus de visibilité avant de s'engager dans l'embauche d'un apprenti.

Important aussi de savoir comment on place les CATEF, comment on peut les mobiliser, éventuellement s'appuyer sur eux pour la relance de l'apprentissage.

Françoise HAVELETTE : Il serait nécessaire de prévoir une articulation entre le plan de relance de l'apprentissage et le plan de relance de l'activité économique régionale.

Il faudrait que ce plan d'action soit bien contextualisé, afin de savoir comment on oriente au mieux les actions mises en place. On est également dans l'attente de connaître la contribution des partenaires sociaux dans ce plan de relance (patronales et syndicales).

Concernant la crainte des situations financières compliquées dans lesquels les CFA pourraient se retrouver d'ici la fin de l'année, Françoise Havelette précise que le 22 Juin, l'assemblée plénière de la région devrait adopter la nouvelle politique apprentissage et que le Président a décidé de consacrer une partie de l'enveloppe du fonds de soutien pour venir accompagner les CFA qui seraient dans une situation économique difficile (dans le périmètre de l'enveloppe octroyé par l'Etat).

Neijib KAROUI : la CFTC s'inscrit complètement dans ce plan de relance. Il reste encore quelques précisions à apporter par rapport à l'enveloppe qui sera mise en place ; par exemple est-ce que la capacité d'accueil des apprentis va augmenter ?

En accord avec le travail qui pourrait être fait dans les CATEF.

Pourquoi ne pas inscrire également des jeunes dans des dispositifs de prépa (en attendant de trouver des employeurs)

Les entreprises doivent également faire un effort de communication pour promouvoir ce dispositif.

Nicole Goossens : Comment communique-t-on avec les familles ? Et comment l'orientation et la présentation de l'apprentissage va être activée dans les collèges (comment ont-ils été prévenus par exemple pour les élèves sortants de 3^{ème} ou en réorientation ?)

Apprentissage vers le supérieur ok avec Parcoursup.

Comment les orienteurs ont-ils été prévenus pour informer les jeunes en collège ou lycée ?

Xavier Fontaine : Une communication spécifique est mise en place dans tous les collèges (objectif informatif et objectif qui vise à tenir pleinement informés tous les acteurs, notamment les professeurs principaux). Travail interne fait toutes les semaines avec mise à jour régulière.

Par ailleurs, développement d'un module pour accéder à Affelnet (dispo à priori à compter du 22 juin) - > avoir le logiciel Iparéo

Prêt à être le relais en matière de communication (exemple du numéro vert des CFA mis en place par 8 CFA de l'Eure à destination des familles favorisant la mise en relation des uns et des autres). L'idée étant d'avoir une communication globale facilitante.

Chantal Juhasz : A bien entendu l'importance d'une dynamique partenariale. Le Medef sait que la relance de l'apprentissage doit s'aligner sur la relance économique d'où la question qui est comment faire, sachant que toutes les réponses ne sont pas encore apportées ?

La vraie question est d'avoir une plus-value dans tout ce qui se fait en région. Comment peut-on être tous complémentaires pour être efficace et pertinent en région Normandie ?

Pour l'apprentissage, sollicitation d'une prolongation de la formation à distance. Une action avec CPME et U2P pour communiquer avec les entreprises est en cours, notamment pour récupérer des ordinateurs non utilisés.

Réel besoin de connaître l'offre de formation mais aussi de recenser les besoins en entreprise pour les communiquer au mieux. Tout en sachant que la période va engendrer des licenciements, des périodes de transition professionnelle, aujourd'hui, on est encore sur de la transition.

Sur l'orientation, la semaine école entreprise que le MEDEF fait tous les ans en Novembre va certainement être avancée. Aujourd'hui, on ne va pas faire une découverte métiers qui va plus s'appuyer sur l'Agence de l'Orientation, mais dans cette nouvelle dynamique, comment le Medef et les organisations patronales vont orienter la découverte de l'entreprise ?

Rencontre des têtes de réseaux des CFA le 18 juin : un des enjeux, au-delà des annonces publiques est « comment les organisations patronales, sur des actions opérationnelles et concrètes, peuvent s'appuyer ? »

Jean-Marc BELLOUET : Accueil favorable des aides de l'Etat et communication sur ces nouvelles mesures.

Les TPE et PME, ayant beaucoup souffert pendant la crise sanitaire, sont plus dans l'optique d'éviter des licenciements, de redémarrer des marchés et peut-être moins préoccupé pour le moment de recruter des alternants.

Concernant les 6 mois de formation sans employeur, comment les CFA seront rémunérés s'il n'y a pas de contrat au bout mais surtout, cela se posera majoritairement en février 2021 avec impossibilité de rebond de ces jeunes. Il faut absolument trouver des solutions, peut-être en s'appuyant sur d'autres dispositifs, ou en s'appuyant sur le PRIC, l'objectif étant de ne pas gâcher une année scolaire de ces jeunes.

Autre point : Comment aider les TPE et PME qui ont des apprentis aujourd'hui qui arrive à terme à garder ces jeunes qu'ils ont formés et donc à contractualiser des CDD ou des CDI + de 6 mois ?

Valérie Mons : la sécurisation du parcours du jeune est vraiment très importante pour éviter un décrochage du jeune en cours de formation.

Pascal Dufour : La qualification de l'offre : un vrai travail à mener pour connaître réellement ce qui va être ouvert, ou si le nombre d'apprentis sera suffisant.

Tour de table des différentes actions mises en œuvre :

Delphine WAHL : satisfaction pour l'aide de l'Etat pour infra et post bac

Vigilance sur les absences d'aide pour les Bac + 5

Plus de demandes concernant les mini-stages ; Pas la possibilité de signer la convention avec l'Education Nationale avec la crise sanitaire. La réouverture se fait au fur et à mesure dans les régions. Plusieurs dizaines de jeunes sont bloqués en Normandie, comment débloquent rapidement la situation ?

Mise en place par la CCI d'un numéro unique à destination des employeurs avec 2 objectifs :

- Renseigner par rapport au dispositif d'aide et à la réglementation
- Par rapport aux besoins exprimés par les entreprises, donner les CFA en capacité d'apporter une réponse.

Régis PROVOST (ARDIR) : MFR, CM ; CCI, CFA privés, CFA universitaires soit environ 37 adhérents pour 2020 (soit 18000 apprentis en Normandie).

Campagne de com régionale autour de la semaine normande de l'apprentissage (en concertation avec l'Agence de l'Orientation) Création d'outils de communication notamment un facebook sur les 80 événements en Normandie (témoignages, portes ouvertes virtuelles, job dating ...) relayé par une campagne de communication radio (France Bleu). Chaque CFA a également décliné sur ses propres outils l'ensemble des manifestations sur son propre territoire -> les effets des annonces du gouvernement + la communication -> observation d'une hausse des candidatures depuis une semaine, centaine de rdv individuels, une vingtaine d'entreprise inscrites pour du job dating.

Ces événements sont relayés à la fois sur le facebook de l'ardir Normandie ainsi que sur parcours métiers.

Pascal DUCROTTÉ (Opco mobilités) :

Création d'une agence régionale de traitement des dossiers pour l'enregistrement des contrats (opérationnel à partir du 20 août) avec recrutement d'un chargé de mission alternance formation spécifiquement recruté pour s'occuper de l'alternance en priorité.

Jérôme DELORFORTERIE (constructys) :

L'alternance devient également une priorité, formation des équipes en interne, thématique abordée systématiquement dans les visites entreprise. Constructys reçoit de + en + d'appels depuis le déconfinement, par rapport à des projets d'alternance. Cela semble très important en terme de volume. Gros travail de mailing pour contact des entreprises.

Guillaume DUCHESNE (opco ep) :

Plusieurs pistes d'exploration en cours, 1^{ère} piste avec le portail action apprentissage.

Développement d'une plateforme en ligne pour que les entreprises puissent directement déclarer en ligne leurs besoins. Une campagne de communication est également prévue. Analyse en cours des situations statistiques de répartition des volumes branche par branche. Faire des actions sur les branches moins appétentes, notamment avec des conseillers, pour aller prospecter des entreprises.

Christian WIBAUT : (opco inter industriel)

Avait déjà l'alternance dans leur mission

Travail fait avec les conseillers et continue de répondre au plus près des besoins des entreprises

Tout ce qui peut concourir à la communication des entreprises est mis en place
Pour la tendance, a bien senti un resserrement, le recrutement n'est pas forcément la priorité. Mais quelques demandes sur la mise en place de l'apprentissage ce qui peut augurer d'une reprise à la rentrée.

Julie JACQ (OCAPIAT)

Développement d'une plateforme qui permet aux entreprises de déposer leurs contrats sur cette plateforme (livraison en juillet)

Une campagne nationale faite auprès des adhérents plus un travail réalisé par chaque conseiller sur son territoire d'entreprise. Communication également faite par mailing.

De plus en plus de sollicitation des entreprises, donc là aussi, peut-être de bon augure pour la rentrée.

François INFANTES (opco atlas) :

Travail en cours sur un plan de relance pour minimiser les « dégâts ». Très impacté par cette crise sanitaire avec des entreprises plus soucieuses de maintenir les emplois avant de recruter de nouveaux effectifs. S'attend à une rentrée assez dégradée, notamment sur l'activité bureau d'études, numérique et conseil. D'autant plus aggravé qu'il s'agit de niveau bac + 4 et 5 qui ne bénéficie pas de l'aide de l'Etat.

Plan d'activité qui préserve ces projets de recrutement, les Banques et assurances devraient recruter à peu près conformément à ce qui était prévu et les experts comptables ont également de nombreux projets de recrutement qui devraient démarrer cet été.

Nathalie FOUCHET (opco commerce) :

Plateforme de saisie du contrat pro existante et en cours de dématérialisation pour la saisie du contrat d'apprentissage et déployé à la rentrée pour les organismes de formation.

A chaque appel entrant et sortant, promotion du contrat d'apprentissage.

Inquiétude sur les plus petites structures. Très en alerte sur le sujet pour la rentrée prochaine, gros suivi des entreprises et en accompagnement.

Véronique MARIE (Opco santé) :

Plateforme ouverte aux adhérents depuis le 1^{er} janvier 2020 pour déposer leurs dossiers contrat d'apprentissage. Report de leur semaine de l'alternance début 2021. Plusieurs webinars ont été mis en place à destination des adhérents pour la promotion de l'apprentissage et d'autres à destination du grand public en partenariat avec l'Etudiant. Actions prévues début septembre notamment des ateliers à destination des adhérents également.

Tous les conseillers en parlent lors des rendez-vous. Au niveau national, une campagne de phoning notamment pour les alerter sur les nouvelles aides de l'état.

Depuis octobre 2019, décision d'associer un CFA à chacune de leur réunion pour faire la promotion de l'apprentissage.

Olivier PICQUE (Uniformalion) :

Depuis le confinement visio conférence avec employeur et CFA sur certains métiers

Au niveau national campagne de communication sur l'alternance au sens large

Au niveau local les vendredis de l'alternance à destination des adhérents (inscription des adhérents sur une permanence qui permet d'avoir un maximum d'information sur l'alternance)

Outil Comparateur du reste à charge entre un contrat de pro et un contrat d'apprentissage (par branche)

Note également une recrudescence des appels entrants depuis quelques semaines

Stéphanie GERMAIN (AFDAS) :

Développement de nombreuses web conférence

Recrutement d'un conseiller dont la mission principale sera de développer et de promouvoir l'alternance

Création d'un espace à destination de l'employeur pour saisir son contrat d'apprentissage

Kathy HARLAY (AGEFIPH) :

Une nouvelle campagne de communication va être lancée : Aides exceptionnelles de soutien à l'apprentissage à venir (modalités à venir, nous tient au courant)

Nicole GOOSSENS : sentiment un peu mitigé sur cette réunion. La position des intervenants est liée au développement des activités, des contraintes financières ... Il y a quelques années, on avait une vue de ce qui était mis en place. Aujourd'hui ce partage des territoires n'est pas aussi partagé qu'auparavant. Une fois passé le Covid, comment on couvre la Normandie et comment on répond aux besoins des jeunes ?

Pascal DUFOUR : Aujourd'hui la question c'est quelle est la situation actuelle et quels sont nos objectifs. Cette année est décisive pour savoir ce qui va se passer sur les 2 à 3 années à venir. Il faut un vrai travail collaboratif avec les OPCO et les CFA. Pour avoir une remontée de données dynamiques, il est important de préparer cette réflexion avec le Carif-Oref pour avoir une vision adaptée des événements à venir.

Françoise HAVELETTE : Pour le moment, il y a un constat de carence sur les données qualitatives dans le contexte de la réforme. A cela s'ajoute la question sur la façon de couvrir les territoires par rapport aux besoins des jeunes et des entreprises, ce point est au cœur de la politique apprentissage qui va être votée le 22 juin. Les indicateurs de suivi et de performance sont des éléments essentiels pour piloter le travail de concertation mené avec les OPCO.

La question qui reste posée est celle du maintien d'un certain nombre d'indicateurs qualité au niveau régional, les OPCO ayant un besoin de consolider des données du niveau national. Quid du périmètre de la Normandie ? D'où la question de l'interopérabilité des données portée par chacun des OPCO (sans connaître encore les décisions qui vont être prises par la DGEFP et France Compétences pour venir suivre l'efficacité ou l'évolution de la qualité de l'apprentissage au niveau national et au niveau régional).

Pascal DUFOUR : la mise en place de cette sous-commission est là pour permettre une cohérence des territoires et un travail partenarial notamment avec les OPCO. Le Conseil régional s'est bien engagé dans un rôle de coordination de l'apprentissage, il faut profiter de cet engagement avec tous les partenaires concernés.

2. Campagne de communication régionale par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers

Denis LEBOUCHER : présentation du RésO'Pro Normandie, le réseau des acteurs (voir powerpoint en pièce jointe)

L'agence souhaite, avec les partenaires, avoir une animation, à la fois régionale avec l'Agence mais aussi descendre d'un niveau territorial.

4 parties dans ce schéma :

1 L'agence

2 les prescripteurs du CEP qui sont définis par la loi et ceux labellisés par la Région

3 les acteurs emploi-formation du territoire

4 dans le cadre du PRIC, des réseaux de proximité (EPCI, secrétariat de mairie, milieu associatif ...) relais de proximité pour relayer une 1^{ère} info et renvoyé vers les structures plus spécialisée

Ce schéma vise à mettre en place des animations régionales ainsi que des animations territoriales sur le champ de l'orientation notamment en terme d'info métiers (l'agence récupère une grande partie des

activités de l'Onisep en terme d'info métiers au 1^{er} septembre 2020). Il faudra utiliser les bons leviers des médias et innover sur des moyens numériques.

Il est intéressant de s'appuyer sur les Catef (en lien avec les futurs coordinateurs orientation de l'agence qui seront en place en Septembre (collègues mis à disposition par l'Education Nationale au sein de l'Agence) pour animer les acteurs de l'orientation sur les territoires, de manière à être associés à toutes les animations vers les collèges et les lycées, monter de l'événement à la fois régional et territorial sur les mois à venir.

Il faut mettre en place une bonne gouvernance et bien coordonner les acteurs qui voudront travailler ensemble et s'associer.

Sur le 2^{ème} point : comment l'agence et l'offre de services que l'on peut vous faire, pour coordonner un plan, pour les prochaines semaines, les prochains mois et dans la durée, sur des campagnes mutualisées, croisées sur l'apprentissage, l'agence est prête à rendre le service de la coordination.

Sur l'aspect conjoncturel, ce plan de promotion qui doit être fait sur l'apprentissage, doit faire du lien avec le plan régional lié au décrochage scolaire (travail en cours avec les missions locales, le Rectorat afin de mobiliser aussi les CFA au titre du décrochage)

Autre sujet sur le plan jeune à étudier

L'offre de services est celle qui est déjà en place, l'agence ayant repris la gestion du Numéro gratuit (renseigne depuis le 1^{er} avril sur la formation initiale)

Regarder les possibilités de mobiliser du FSE

Présentation du 2^{ème} épisode sur « stop aux idées reçues » en vidéo dédié à l'apprentissage

Avec les OPCO, il est envisagé des partenariats ciblés, notamment sur la promotion de l'alternance (en lien avec le forum des métiers et de l'alternance)

Claire GRIVOT : dans la vidéo, il est question de la possibilité de commencer la formation pendant 6 mois même sans employeur. Quelle info donne l'agence dans ce cas ?

L'agence a-t-elle connaissance de la création d'un nouveau CFA ?

Denis LEBOUCHER : un 1^{er} travail est fait sur le projet de la personne (en lien avec les anciens conseillers de la cité des métiers). Si le projet est très précis, la personne est renvoyée vers le CFA le plus approprié à la demande.

Sur la connaissance de la création d'un nouveau CFA, Denis renvoie vers le Carif-Oref.

Les Carif-Oref doivent capitaliser toute l'offre de formation apprentissage.

Valérie MONS : En lien avec la cellule qualité, il est prévu qu'à chaque fois qu'un organisme se crée, un courrier soit envoyé par la Direccte + flyer de présentation de saisir ma formation (service SRC) afin de venir s'inscrire auprès du Carif-Oref.

L'idée est que le Carif-Oref soit la structure de collecte et la Direccte donne « presque » l'obligation de s'y inscrire.

Françoise HAVELETTE : dans le travail de consultation mené avec les OPCO, cela fait partie d'une fiche action prioritaire. Les offres inscrites dans la base du Carif-Oref seront-elles pour autant des offres actives (à savoir vont-elles réellement ouvrir) de même le Carif-Oref aura à compléter dans sa base les éléments liés à la certification Qualiopi, ce qui permettra, à terme, d'avoir une offre sécurisée.

Nathalie LAVOLO précise que la DGEFP demande que la saisie de l'offre apprentissage pour la rentrée 2021 soit réalisée avant fin Octobre 2020, de manière à laisser 2 mois (Novembre-Décembre) à l'instructeur du Rectorat qui supervise l'affichage dans Parcoursup (dont l'accès démarre en Janvier 2021).

Afin d'aider au mieux les retardataires, Nathalie Lavolo demande si quelqu'un a connaissance de la personne qui gère cela en Normandie.

Xavier FONTAINE communique 2 contacts à savoir sur Caen - Michel DEVAUX et sur Rouen -Stéphane CAVELIER

Pascal DUFOUR : Un vrai travail à faire entre l'offre qui est donnée et la réalité de terrain. On a également besoin du retour des OPCO sur les inscriptions réelles.
Sur la partie communication, est-il envisagé par l'Agence une action particulière en juillet ou en septembre ?

Denis LEBOUCHER : sur juillet rien de précis pour le moment (travail avec les missions locales et l'Etat) sur le décrochage (du covid) + les vrais décrocheurs. L'alternance peut répondre
Il faut se mobiliser (au moins un sous-groupe), l'agence est prête à aider selon les demandes qui pourrait lui être remonter. Mais l'Agence pourra répondre en fonction des moyens (temps et financier) que chacun pourra y mettre.

Pourquoi ne pas mettre en place un sous-groupe de travail qui pourrait travailler à la rédaction d'un cahier des charges. L'Agence toute seule ne peut pas mettre en place un plan d'action. Garder également une certaine neutralité dans la mise en place de ce genre d'action.

Pascal DUFOUR : Par rapport à ce sous-groupe de travail, il est proposé aux volontaires de s'identifier, le plus tôt possible.

Il se pose la question des actions de communication qui pourraient être menées, sachant que chaque CFA et chaque OPCO communiquent avec ses outils et ses objectifs. Un travail de fonds sera nécessaire avec les partenaires sociaux.

Une prochaine sous-commission serait envisageable courant septembre ou octobre.

En l'absence d'autres questions et remarques, la séance est levée.